

TECHNICIEN / TECHNICIENNE DE MAINTENANCE



DÉFINITION

Le technicien/la technicienne de maintenance élabore les plans de maintenance et les plannings des travaux de façon à optimiser le temps de disponibilité de l'outil de production. Il/elle réalise des diagnostics d'incidents et intervient si nécessaire selon ses compétences. Il/elle procède à des interventions de montage, de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques ou technologiques différents (électricité, mécanique) à partir de consignes, plans, schémas. En fonction de la taille de l'entreprise, il peut avoir à animer une équipe de maintenance. Il/elle est rarement spécialisé dans une technique déterminée, mais il/elle est capable d'intervenir et de travailler sur chacune d'elles. Ces interventions mettent en œuvre des connaissances scientifiques et techniques relatives tant aux systèmes eux-mêmes qu'à leur fonctionnement et aux principes qui régissent leurs interactions.

Autres appellations possibles du métier : Agent technique de maintenance, Technicien/technicienne en automatisme, Electrotechnicien/électrotechnicienne, Electromécanicien/électromécanicienne.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Au niveau de la maintenance préventive : essayer de prévenir les pannes plutôt que de les réparer :**

- Exploiter des données statistiques.
- Elaborer un plan de maintenance.
- Effectuer les opérations techniques nécessaires : remplacer les pièces défectueuses ou usées.
- Assurer l'entretien courant, à partir de consignes, plans et programmes de maintenance.
- Respecter rigoureusement les consignes de sécurité qu'imposent les risques électriques et mécaniques.

- **Au niveau de la maintenance corrective :**

- Procéder à des interventions sur des champs techniques ou technologiques différents (électricité, électronique, mécanique...).
- Appliquer, lors de l'intervention, une méthode d'approche et une démarche structurée afin de limiter le temps d'arrêt tout en respectant les règles de sécurité.
- Expertiser les défaillances et réaliser, ou faire réaliser, les interventions en conséquence.

- **Au niveau de la maintenance améliorative :**

- Améliorer le rendement des équipements industriels en les modifiant pour maîtriser les performances.
- Améliorer les méthodes de maintenance.

- **Au niveau de la gestion du système de planification :**

- Gérer les stocks de matériels et les commandes.
- Etudier les plans, schémas et notices des constructeurs.

TECHNICIEN / TECHNICIENNE DE MAINTENANCE



CONDITIONS D'ACCÈS / DIPLÔMES REQUIS

- Cet emploi nécessite une formation de niveau IV (Bac professionnel ou technologique) à III (BP, Bac professionnel ou technologique, BTS ou DUT) dans le domaine de l'électromécanique, l'électrotechnique, l'électricité ou l'électronique.
- Une expérience professionnelle peut permettre à une personne de niveau V (CAP-BEP) d'accéder au poste de technicien de maintenance après validation des acquis de l'expérience.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : sur sites de fabrication, entrepôts, dans l'entreprise ou au sein d'une entreprise spécialisée en prestations de service de la maintenance industrielle.
- **Horaires et temps de travail** : possibilité de travailler en horaires postés (2x8, 3x8). Travail de nuit et le week-end.



COMPÉTENCES MÉTIER

- Avoir une logique de raisonnement et un travail méthodique. Prendre des décisions rapidement.
- Connaître les techniques de mesure qui permettent d'effectuer les diagnostics de pannes et réglages.
- Connaître tous les types de machine.
- Respecter et faire respecter strictement les consignes de sécurité.
- Manager une équipe de maintenance ou coordonner une équipe de maintenance externe.
- Maîtriser les méthodologies de diagnostic ou de résolution de problèmes.
- Etre capable de lire, interpréter et transposer un plan.
- Veiller dans toutes ses activités à l'intégrité des produits et à la conformité des processus garantissant la Qualité et la Sécurité.



AUTRES COMPÉTENCES REQUISES

- Connaître l'informatique appliquée aux automates.
- Maîtriser l'anglais technique du domaine (oral et écrit).
- Avoir une grande disponibilité.



EMPLOIS ET SITUATIONS ACCESSIBLES

Le technicien/la technicienne de maintenance a la possibilité, après plusieurs années d'expérience, d'occuper le poste de responsable d'un service de maintenance ou de se spécialiser dans une technologie particulière.

Le technicien/la technicienne de maintenance a également la possibilité d'évoluer vers d'autres activités : activités commerciales, achats, études.

